

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise VTH CONSULTING

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 0 7 2 0 2 3Exercice N-1 clos le
13 1 0 7 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Dédutions

Déficits

Ventes de marchandises * 209

Production vendue { biens dont export et livraisons et intracommunautaires } 215

services * 217

Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)

Production immobilisée *

Subventions d'exploitation reçues

Autres produits

Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)

Variation de stock (marchandises) *

Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)

Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *

Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)

Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 4 2 3)

Rémunérations du personnel *

Charges sociales (cf. renvoi 380)

Dotations aux amortissements *

Dotations aux provisions

Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 }
{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }

Total des charges d'exploitation (II)

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)

Produits exceptionnels (IV)

Charges financières (V)

Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 }
{ dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }

Impôts sur les bénéfices * (VII)

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *

Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

Provisions non déductibles *

Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)

Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247

Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248

Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

(Part de loyers dispensés de réintégration) 249

Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Entreprise nouvelles (44, sexies) 986

Zone franche urbaine (44 octies A) 987

Zones de revitalisation de la défense (44 terdecies) 127

Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138

Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) 981

Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989

Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991

Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992

Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345

Investissements outre-mer 344

Créance due au report en arrière du déficit 346

Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993

Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

Désignation de l'entreprise VTH CONSULTING

Adresse de l'entreprise 232 ALLEE DES AMANDIERS

83270 ST CYR SUR MER

Numéro SIRET *

7 5 2 4 5 4 7 3 6 0 0 0 2 2

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 0 7 2 0 2 3	3 1 0 7 2 0 2 2
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	13 091	17 740
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 320 480	1 299 540
Total I (5)		044	048	1 333 571	1 317 279
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	23 574	22 254
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	0	1 038
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	32 359	24 223
	Charges constatées d'avance *	092	094	10 117	
	Total II	096	098	66 050	47 515
Total général (I+II)		110	112	1 399 621	1 364 794
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		465 000	465 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		46 500	46 500
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		759 824	728 046
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		37 510	31 778
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		1 308 834	1 271 324
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 678	1 626
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	35 250	89 109	91 844
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		90 787	93 470
	Total général (I + II + III)	180		1 399 621	1 364 794
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	66 953
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	2 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

VTH CONSULTING
Société à responsabilité limitée
au capital de 465 000 euros
Siège social : 232, allé des Amandiers
Domaine du Port d'Alon
83270 ST CYR SUR MER
752 454 736 RCS TOULON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2023 s'élevant à **37 510,01 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 510,01 euros
-------------------------------	------------------------

Dotation en totalité au compte « autres réserves »	37 510,01 euros
qui s'élève ainsi à 797 333,82 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Vincent THIBAUDAT

Vincent THIBAUDAT



ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 399 620.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 230 240.00 Euros et dégageant un bénéfice de 37 510.01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

Vincent THIBAUDAT

✓ Certified by  youSign

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

PRINCIPES ET CONVENTIONS

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le plan comptable général 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999,
- La loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983,
- Les règlements comptables suivants :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
- 2004-06 sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
- 2002-10 sur les amortissements et dépréciations d'actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 E, chiffre d'affaires : 7 300 000 E, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société a pris des participations dans les sociétés suivantes :

- SCI 10V pour 500 € soit 50% du capital
- SAS METALPROD pour 272 € soit 17% du capital

Elle a également cédée sa participation dans la SAS VASIMIMILE pour 2 000 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	9 390		
Matériel de transport	10 588		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 819		
TOTAL	23 798		
Autres participations	1 299 540		66 953
TOTAL	1 299 540		66 953
TOTAL GENERAL	1 323 337		66 953

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			9 390	9 390
Matériel de transport			10 588	10 588
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 819	3 819
TOTAL			23 798	23 798
Autres participations		46 013	1 320 480	1 320 480
TOTAL		46 013	1 320 480	1 320 480
TOTAL GENERAL		46 013	1 344 278	1 344 278

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	1 682	1 257		2 939
Matériel de transport	4 097	2 118		6 215
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	279	1 274		1 553
TOTAL	6 058	4 649		10 707
TOTAL GENERAL	6 058	4 649		10 707

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 257				
Matériel de transport	2 118				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 274				
TOTAL	4 649				
TOTAL GENERAL	4 649				

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	528 334	28 822	499 512
Autres créances clients	23 574	23 574	
Débiteurs divers	0	0	
Charges constatées d'avance	10 117	10 117	
TOTAL	562 025	62 513	499 512

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 678	1 678		
Personnel et comptes rattachés	840	840		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 392	14 392		
Impôts sur les bénéfices	844	844		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 065	4 065		
Autres impôts taxes et assimilés	32	32		
Groupe et associés	68 934	68 934		
TOTAL	90 787	90 787		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	35 250			

Composition du capital social

(POG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	465 000			465 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements Divers	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(POG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Créances immobilisées

(POG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	14 700
Total	14 700

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 117
Total	10 117

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances rattachées à des participations	28 105	500 229	
Emprunts et dettes financières diverses	33 684		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	74 092	13 886
Dont entreprises liées	74 092	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

(Code du Commerce Art. L 233-15; POG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 17

[illegible]